

# **ASSEMBLEE GENERALE 2019/2020**

## **(Tenue à huis clos)**

L'Assemblée Générale était initialement prévue le 21 novembre 2020. Les adhérents avaient été informés de sa tenue dans le bulletin de novembre transmis le 22 octobre 2020 où il a été fait appel à candidatures pour le CA et la commission de contrôle des comptes. Compte tenu de la situation sanitaire la loi autorisait le report de 3 mois soit jusqu'au 21 février 2021. Hélas, la réalité et l'incertitude des lendemains nous ont contraints à organiser l'assemblée Générale par courrier avec un vote par correspondance. Les adhérents ont donc été informés de cette décision et des modalités de la tenue de cette assemblée générale dans le bulletin de février adressé le 26 janvier 2021.

L'ordre du jour et les modalités de vote ainsi que les documents afférents à cette AG ont été adressés par courrier électronique, porteur et voie postale aux adhérents les 25 et 26 janvier 2021 (documents en annexe).

Cf ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020

Cf ordonnance n° 2020-1497 du 2 décembre 2020

### **ORDRE DU JOUR (il n'a pas été modifié par rapport à Novembre)**

- Rapport moral
- Modification du règlement intérieur
- Rapport d'activité 2019/2020 et projets 2020/2021
- Compte financier et affectation de l'excédent
- Rapport de la Commission de contrôle des comptes et quitus à la trésorière
- Election de la Commission de contrôle des comptes
- Election du tiers renouvelable des membres du CA

\*\*\*\*

Adhérents : 386

Votants : 200

Suffrages exprimés : 196

Bulletins Nuls : 4

# **1 - RAPPORT MORAL**

Chers Amis, Chers Adhérents,

Comme vous le savez, notre Assemblée Générale 2020 était prévue le 21 Novembre 2020 à l'Espace Léo Lagrange en raison de la fermeture des salles municipales. Hélas, la pandémie et ses conséquences nous ont contraints à reporter cette réunion à une date ultérieure.

Nous espérions pouvoir tenir cette instance démocratique qui nous tient à cœur en « présentiel » jusqu'à ces derniers jours. Hélas, la situation inédite et imprévisible que nous vivons, nous oblige à nous adapter.

Nous avons donc choisi, comme l'autorise la loi depuis le 1er décembre, de vous consulter par courrier et de mettre en place un vote par correspondance.

Avant d'entamer ce rapport moral, j'aurai une pensée pour nos adhérents décédés en 2019/2020

Je pense à:

- Albert Frontin
- Ginette Gleizes
- Robert Paulet

Et aussi Josette Morales et Eugène Devrichian.

Tous deux faisaient partie des membres fondateurs de l'ATLEP. Josette a créé l'atelier peinture et Eugène a été membre du Bureau et s'est beaucoup impliqué dans l'organisation des repas dansants.

**Je vous invite à vous remémorer ce que vous avez vécu avec eux.**

J'imagine que cette année 2019/2020 restera longtemps gravée dans nos mémoires, tout comme celle que nous vivons actuellement.

Elle avait débuté de belle manière puisque le 13 mars au soir, jour de décision de suspension des activités et de fermeture des locaux, nous avons dénombré pas moins de 552 adhérents et donc une augmentation par rapport à l'année précédente. Vous constaterez à la lecture du rapport moral que toutes les activités étaient alors très fréquentées à tel point que certaines avaient dû être dédoublées.

Hélas peu à peu, alors que nous imaginions que cette fermeture était provisoire, nous avons dû nous rendre à l'évidence, la menace d'une pandémie était bien réelle et la priorité était de protéger les adhérents et donc de maintenir la suspension de toutes les activités y compris celles en extérieur, jusqu'en septembre.

Mais, il en fallait plus qu'un virus pour nous décourager !

Les membres du bureau ont très vite compris que même si le virus était dans l'air, il n'emprunterait pas les réseaux téléphoniques ou autres.

Nous avons donc fait le choix de nous adapter à cette situation exceptionnelle et atypique qui nous a invités à nous serrer les coudes. Ainsi, nous avons décidé de continuer à faire vivre l'ATLEP à travers ses projets votés lors de l'Assemblée Générale de 2019 à savoir :

- la construction d'un site internet
- l'évaluation des besoins des adhérents en formation aux nouvelles technologies
- la rénovation de notre local

Toute une équipe de bénévoles s'est constituée et a fait de son mieux pour construire notre site qui était opérationnel dès la rentrée.

Il s'agit de Martine Rolle, Régis Raux, Marcel Vialade et Jean Pierre Enjalbert qui a coordonné le travail et fait le lien avec le bureau.

Nous leur devons un grand Merci !

Tout au long du confinement, ces projets ont été réalisés en lien avec le Conseil d'Administration qui a été consulté à plusieurs reprises par mail ou par courrier,

Je remercie l'ensemble de ses membres pour leur implication.

Nous avons également fait le choix de garder le lien avec les adhérents en communiquant à plusieurs reprises soit par mail soit par courrier sur nos avancées

Je sais aussi que certains responsables d'activité ont continué aussi à tisser des liens avec vous et je les en remercie.

Comme prévu, pendant le confinement, nous avons également fait procéder aux travaux d'embellissement de notre local qui est maintenant décoré avec des photos de Narbonne, issues du concours photo organisé à l'occasion de la construction de notre site.

Enfin, nous avons recensé les besoins en formation aux nouvelles technologies. Pas moins de 90 adhérents ont répondu au questionnaire de besoins si bien que nous avons prévu une formation en lien avec un partenaire. Elle a dû être reportée, comme bon nombre de nos activités prévues en 2020/2021.

### **Puis est venu le temps de préparer notre rentrée**

Le Bureau s'est mobilisé en période estivale pour que la réouverture soit possible et, ce dans les meilleures conditions pour tous.

En septembre, toutes les activités ont repris à l'exception de la gym et des conférences, ce qui est indépendant de notre volonté, je crois que nous pouvons être fiers de nous, fiers de tous ces bénévoles qui ont continué à porter les activités dans des conditions parfois un peu déroutantes puisque chacun a dû respecter un protocole sanitaire restrictif et contraignant.

Le fonctionnement démocratique de l'association nous tient à cœur. Nous avons consulté le CA par mail pendant le confinement et, de la rentrée à fin octobre, nous nous sommes réunis deux fois, ce qui a impliqué d'organiser pas moins de 6 réunions puisque le nombre de personnes pouvant être accueillies dans le local est limité.

Les documents préparatoires sont transmis avant chaque réunion dans un souci de transparence et afin de faciliter la participation aux débats.

**Nos relations avec les autorités locales sont, somme toute, satisfaisantes.**

**La municipalité** nous attribue 800€ de subvention annuelle, mais depuis quelques années cette somme n'a pas varié bien que le nombre de nos adhérents ait considérablement augmenté. J'ose espérer qu'il en soit autrement en 2021 car la décision de fermeture des salles n'est pas sans conséquences, elle a impacté le nombre de nos adhérents, en particulier en raison de l'impossibilité de poursuivre l'activité de gym intramuros et ne permet pas d'effectuer des recettes annexes, ô combien importantes à travers les lotos par exemple.

Par ailleurs, le service municipal de reprographie imprime gratuitement notre bulletin mensuel.

Je remercie les personnels de la reprographie, du service senior ainsi que du service des sports qui répondent à nos demandes avec beaucoup de bienveillance et surtout de professionnalisme.

**Pour 2020 le Conseil Départemental** nous a attribué une subvention de 500€. Nous avons choisi de ne pas constituer de demande complémentaire pendant le confinement car bon nombre d'associations étaient semble-t-il en grande difficulté par rapport à nous.

**Le Crédit Mutuel**, notre banque qui nous octroyait une petite subvention les autres années, n'a pas répondu à notre demande.

Enfin, je dois souligner **le soutien de la Municipalité de Marcorignan** qui par le biais d'une location de salle nous permet d'organiser des journées alliant conférence, repas et détente. Ce soutien des uns et des autres est précieux car il facilite notre fonctionnement.

Avant de conclure ce rapport moral, je souhaite souligner le travail remarquable que fait Cécile notre Secrétaire, pendant le confinement, elle a effectué du télé travail, de manière toujours aussi consciencieuse et efficace.

Enfin, je souhaite rendre hommage à l'engagement de tous les bénévoles qui font vivre l'ATLEP.

A ce jour j'en dénombre au moins 90 qui donnent de leur temps, de leur énergie de leur savoir-faire, sans eux, sans vous, notre belle association n'aurait pas un tel rayonnement sur la ville.

Depuis la rentrée, nous sommes l'une des seules associations qui ait repris des activités. Malgré les périodes de fermeture, de plus en plus de bénévoles acceptent de partager leurs connaissances pour innover à travers le site, les Visioconférences pour améliorer l'existant et faire que malgré la pandémie, 2020/2021 soit une année de rebond.

Par leur implication, ils nous ont montré la voie !

Aussi, si vous êtes simple adhérent, je vous invite à vous impliquer, à participer à la vie démocratique de l'Association et à prendre des responsabilités. L'ATLEP est l'une des plus anciennes associations de la ville, par notre engagement faisons qu'elle le reste, car c'est un lieu de convivialité, d'épanouissement, un lieu où se créent des liens, où se transmettent des connaissances et du savoir-faire par le biais des ateliers ; bref, c'est un bien précieux que nous avons là, alors, je compte sur vous pour le faire vivre dans la durée.

Intervention de Madame CHABOT Anne Marie

*« J'ai lu et relu le courrier reçu pour l'assemblée générale...bravo ! Je savais qu'on fait du bon travail, du bon bénévolat au sein de cette association, j'en ai la confirmation... ! j'ai lu tout ça avec un grand*

*plaisir, même les chiffres ! et je vais vous dire que je suis fière de faire partie de cette association ... ! Avec toutes les difficultés que nous traversons depuis le 14 mars 2020, l'association vit toujours et je fais partie de ceux qui en profitent...scrabble, atelier mémoire, bibliothèque... Tout cela m'aide dans les moments difficiles. J'attends avec plaisir le scrabble, l'atelier mémoire...et il y a nos "devoirs" que nous prépare Martine, ils ne sont pas faciles du tout...mais j'aime beaucoup ! j'en fais profiter des amis »*

**VOTE : 195 voix favorables**

**1 défavorable**

## **2 - MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

Cette modification porte sur

- La nécessité de fournir un certificat médical datant de moins de 3 mois pour la pratique des activités physiques
- et permettre à chaque adhérent de disposer de deux procurations pour voter à l'AG en cas de circonstances exceptionnelles et sur décision du conseil d'administration.

### **Ainsi le point 2 de l'article sera rédigé en ces termes**

« Les personnes désirant adhérer à l'ATLEP doivent :

- a- Se présenter au siège, donner les renseignements nécessaires pour leur inscription et produire les pièces justificatives nécessaires.
- b- Fournir un certificat médical datant de moins de 3 mois pour la pratique d'activités physiques.**
- c- Régler leur cotisation dont le montant est fixé en assemblée générale ».

### **Le point 3 de l'article sera modifié en ces termes**

« Afin d'éviter les abus et les votes à caractère artificiel, le nombre de procurations est limité à une par adhérent. **Il pourra cependant être doublé en cas de circonstances exceptionnelles et, après vote du Conseil d'Administration.** »

**VOTE :195 voix favorables**

**1 défavorable**

## **3 - RAPPORT D'ACTIVITE 2019/2020 ET PROJETS 2020/2021**

L'Association loi 1901, est laïque et a pour but de permettre aux Narbonnais d'accéder aux loisirs, à la culture et à la connaissance. Les diverses activités proposées

qu'elles soient de détente ou culturelles permettent aux adhérents d'avoir des relations sociales, de rompre l'isolement et de tisser des liens.

En 2019/2020 le montant de l'adhésion annuelle s'élève à 40€ (30€ pour les demandeurs d'emploi et les personnes handicapées). Les adhérents peuvent pratiquer autant d'activités qu'ils souhaitent (Sous réserve d'inscription auprès du responsable d'activité).

Seules les journées culturelles, repas dansants et voyages culturels sont payants.

Les Adhérents de l'ATLEP sont en grande majorité des Narbonnais puisque sur 552 adhérents enregistrés au 13 03 2020, 457 habitent Narbonne.

90 viennent du grand Narbonne, 5 d'autres départements. Le nombre d'adhérents est en légère hausse par rapport à l'année précédente, c'est particulièrement vrai pour les hommes attirés sans doute par les activités physiques -L'ATLEP répond à un besoin sur Narbonne en matière d'accès aux loisirs et à la culture des seniors et, cela, rappelons-le, moyennant un prix d'adhésion tout à fait modique.

La participation aux activités permet de rompre l'isolement de certains, d'avoir des relations sociales, d'être inclus dans un groupe et de s'épanouir. L'ATLEP ne ferme pas pendant les vacances scolaires mis à part en période estivale, et entre Noël et le 1<sup>er</sup> janvier.

**Si nous mettons en lien la fréquentation des activités et l'âge de nos adhérents, Nous pouvons considérer que nous apportons une forte contribution à la Prévention du Vieillissement de la population Narbonnaise.**

(Voir annexe 3)

**VOTE : 195 voix favorables**

**1 défavorable**

#### **4 - RAPPORT FINANCIER 2019/2020**

Le bilan financier vous a déjà été adressé avec le bulletin de Novembre. Il a été approuvé par le Conseil d'administration. La situation financière au 30 09 2020 étant « saine », nous avons pu faire une provision pour travaux de 1500 euros dans le but de réaliser la deuxième tranche de travaux de peinture et assainissement du secrétariat et des toilettes.

Nous avons également mis en provision 1000 euros afin de pouvoir remplacer en 2021 l'ordinateur du secrétariat car il est devenu vétuste et peu fiable.

A noter que les dépenses liées à la prévention COVID pour un montant de 488,24 euros ont été financées sur cet exercice. **Le solde créditeur de 344,62 euros sera reporté sur l'exercice 2020/2021.** (Voir document en annexe)

#### **Question posée par une adhérente**

**« Mme VILAR dit s'être inscrite en octobre, peu de temps avant le confinement, avec le projet de faire de la gym, ce qui n'a pas été possible.**

**Elle demande à être remboursée ou à bénéficier d'une réduction l'an prochain.**

La présidente lui rappelle que l'adhésion donne accès à toutes les activités. Depuis novembre elle avait la possibilité de participer à des activités maintenues en visioconférences.

Par ailleurs, la présidente n'a pas le pouvoir de décider de réduire le montant des cotisations, ce qui est du ressort de l'A.G.

Elle s'engage à évoquer le problème lors d'un prochain conseil d'Administration.

VOTE : 195 voix favorables  
1 voix défavorable

## **5 - RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES COMPTES ET QUITUS A LA TRESORIERE**

La Commission de contrôle des comptes s'est réunie les  
-28/01/2020 et  
-15/10/2020

En sont membres : Danielle Arqué, Marcelle Bauer, Huguette Galan, et Michèle Piches qui en assure la présidence.

Au cours de chaque réunion, les cahiers de dépenses et de recettes ont été contrôlés pièce par pièce. La commission atteste de la bonne tenue et de la sincérité des comptes et propose de donner quitus à la trésorière Madame Yvonne Basset et à Madame Raymonde Lumière, trésorière adjointe.

VOTE : 195 voix favorables  
1 défavorable

## **6 - ELECTION DES CANDIDATURES POUR LA COMMISSION DE CONTROLE**

L'appel à candidatures a été publié dans le bulletin de Novembre puisque l'AG devait avoir lieu initialement le 21 Novembre 2020.

**Résultat des voix obtenues par les candidates à la Commission de contrôle des comptes**

- Jackie ALBAREL 196 voix
- Danielle ARQUE 195 voix
- Sylvie MOUCHELET 196 voix
- Michelle PICHES 196 voix

## **7 - ELECTION DU TIERS RENOUELABLE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La liste des membres renouvelables ainsi que l'appel à candidature ont été publiés dans le bulletin de Novembre puisque, initialement, l'AG devait avoir lieu le 21 Novembre 2020.

**Résultat du vote :**

ADRADOS Jacques (nouveau candidat) - 195 voix  
BABONNEAU Claude - 195 voix  
BONNET Jean Louis - 196 voix  
CALVI Roseline - 196 voix  
COUSTAL Yvonne - 195 voix  
CUBAT Lucette - 196 voix  
ENJALBERT Jean Pierre - 196 voix  
FONT Danielle - 194 voix  
GALAN Martine (nouvelle candidate) - 194 voix  
JOUCLA Marie Claire - 196 voix  
MALRIC Josette - 196 voix  
SANJUAN Suzanne - 196 voix  
TAMIER Josiane - 192 voix  
VIDAL Josette - 196 voix

Le dépouillement des votes est assuré le 12 février 2021 par 2 membres du conseil d'administration : Marcelle Roger et Philippe Boussard, en présence des membres du bureau et de la secrétaire de l'ATLEP.

La Secrétaire  
Nadia ARVIS

La Présidente  
Lucette CAUMEIL

**ANNEXE :**

- 1 - Note explicative sur les questions à l'ordre du jour
- 2 - rapport d'activité 2019/2020 – PROJETS 2021
- 3 – compte d'exploitation au 30/09/2020
- 4 – bulletin de vote et candidatures